

Appel à contributions du mandat du Rapporteur spécial sur les droits à la liberté de réunion pacifique et d'association en vue de la présentation de son rapport à la 50^e session du Conseil des droits de l'homme

Le 17 juillet 2020, le Conseil des droits de l'homme a adopté la Résolution 44/20, sur la promotion et protection des droits de l'homme dans le contexte des manifestations pacifiques. En plus d'encourager à un plus grand respect du droit à la liberté de réunion pacifique et des droits étroitement liés, la résolution a invité le Rapporteur spécial sur les droits à la liberté de réunion pacifique et d'association à élaborer « un rapport consacré à la protection des droits de l'homme dans le contexte des manifestations pacifiques en situation de crise » et de tenir compte, lors de la préparation du rapport, des « vues des États, du Haut-Commissariat aux droits de l'homme, des organismes compétents des Nations Unies, en particulier l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, des organes conventionnels, des mécanismes régionaux des droits de l'homme, des autres titulaires de mandat au titre des procédures spéciales concernés, des institutions nationales des droits de l'homme, d'organisations non gouvernementales et d'autres parties prenantes concernées, comme les professionnels du maintien de l'ordre ».

Conformément à cette résolution, le Rapporteur spécial, Clément N. VOULE, présentera un rapport thématique additionnel lors de la 50^e session du Conseil des droits de l'homme, en abordant la protection des droits de l'homme dans le contexte de manifestations pacifiques lors de situations de crise. Le Rapporteur spécial tient à solliciter et à intégrer les points de vue et les idées des principales parties prenantes dans ce domaine. Pour atteindre cet objectif, le Rapporteur spécial vous demande de bien vouloir répondre aux questions ci-jointes.

Les contributions peuvent être effectuées à freeassembly@ohchr.org avant le 31 Juillet 2021 en anglais, français ou espagnol. Veuillez indiquer dans l'objet de votre e-mail « Contribution au rapport de la 50^e session du CDH ». Toutes les contributions seront publiées sur <https://www.ohchr.org/EN/Issues/AssemblyAssociation/Pages/SRFreedomAssemblyAssociationIndex.aspx> excepté en cas d'indication contraire..

Annexe – Questions du Rapporteur spécial sur les droits à la liberté de réunion pacifique et d'association

Types de situation de crise

Veillez prendre en considération les types de situation de crise suivants et répondre aux questions jointes correspondantes. Lorsque, à votre avis, les catégories se chevauchent, veuillez inclure vos réponses là où cela vous semble le plus approprié.

Crises militaires, e.g. guerres et conflits armés

1. A. En quoi avez-vous observé ou avez-vous eu connaissance de ces types de situation de crise impactant la jouissance des droits humains à l'occasion de manifestations ?
- B. Quels types de mesures prises en réponse à ces situations avez-vous observé, ou de quelles mesures avez-vous eu connaissance, qui impactaient le droit de réunion ou d'autres droits humains ?
- C. En quoi avez-vous observé ou avez-vous eu connaissance de violations du droit de réunion pacifique dans ce contexte, ou imaginez-vous qu'il ait été potentiellement violé ?
- D. Avez-vous observé de bonnes ou prometteuses pratiques qu'il serait possible d'implémenter pour aider à s'assurer que le droit de réunion pacifique, entre autres droits humains pertinents, soit respecté, protégé et/ou satisfait dans un tel contexte de crise?

Crises humanitaires, e.g. liées à la famine ou l'insécurité alimentaire, aux déplacements de masse

2. A. En quoi avez-vous observé, ou avez-vous eu connaissance d'impacts de ces situations de crise sur le droit de réunion et d'autres droits humains pertinents ?
- B. Quels types de mesures prises en réponse à ces situations avez-vous observé, ou de quelles mesures avez-vous eu connaissance qui pourraient impacter le droit de réunion ou d'autres droits humains ?
- C. En quoi avez-vous observé ou avez-vous eu connaissance de violations du droit de réunion pacifique et d'autres droits humains pertinents dans ce contexte ou imaginez-vous qu'il ait été potentiellement violé ?
- D. Avez-vous observé de bonnes ou prometteuses pratiques qu'il serait possible d'implémenter pour aider à s'assurer que le droit de réunion pacifique, entre autres droits humains pertinents, soit respecté, protégé et/ou satisfait dans un tel contexte de crise?

Crises en lien avec le trafic de stupéfiants, la violence organisée, le terrorisme ou autre

3. A. En quoi avez-vous observé, ou avez-vous eu connaissance d'impacts de ces situations de crise sur le droit de réunion et d'autres droits humains pertinents ?

B. Quels types de mesures prises en réponse à ces situations avez-vous observé, ou de quelles mesures avez-vous eu connaissance qui pourraient impacter le droit de réunion ou d'autres droits humains ?

C. En quoi avez-vous observé ou avez-vous eu connaissance de violations du droit de réunion pacifique et d'autres droits humains pertinents dans ce contexte, ou imaginez-vous qu'il ait été potentiellement violé ?

D. Avez-vous observé de bonnes ou prometteuses pratiques qu'il serait possible d'implémenter, pour aider à s'assurer que le droit de réunion pacifique, entre autres droits humains pertinents, soit respecté, protégé et/ou satisfait dans un tel contexte de crise ?

Crises naturelles et artificielles, e.g. tremblements de terre, tsunamis, catastrophes dues à l'action de l'homme telles que des explosions, ou des marées noires

4. A. En quoi avez-vous observé, ou avez-vous eu connaissance d'impacts de ces situations de crise sur le droit de réunion et d'autres droits humains pertinents ?

B. Quels types de mesures prises en réponse à ces situations avez-vous observé, ou de quelles mesures avez-vous eu connaissance, qui pourraient impacter le droit de réunion ou d'autres droits humains ?

C. En quoi avez-vous observé ou avez-vous eu connaissance de violations du droit de réunion pacifique et d'autres droits humains pertinents dans ce contexte, ou imaginez-vous qu'il ait été potentiellement violé ?

D. Avez-vous observé de bonnes ou prometteuses pratiques qu'il serait possible d'implémenter pour aider à s'assurer que le droit de réunion pacifique, entre autres droits humains pertinents, soit respecté, protégé et/ou satisfait dans un tel contexte de crise ?

Crises environnementales majeures, e.g. réchauffement climatique

5. A. En quoi avez-vous observé, ou avez-vous eu connaissance d'impacts de ces situations de crise sur le droit de réunion et d'autres droits humains pertinents ?

B. Quels types de mesures prises en réponse à ces situations avez-vous observé, ou de quelles mesures avez-vous eu connaissance, qui pourraient impacter le droit de réunion ou d'autres droits humains ?

C. En quoi avez-vous observé ou avez-vous eu connaissance de violations du droit de réunion pacifique et d'autres droits humains pertinents dans ce contexte, ou imaginez-vous qu'il ait été potentiellement violé ?

D. Avez-vous observé de bonnes ou prometteuses pratiques qu'il serait possible d'implémenter à s'assurer que le droit de réunion pacifique, entre autres droits humains pertinents, soit respecté, protégé et/ou satisfait dans un tel contexte de crise ?

Crises sanitaires, e.g. pandémies

6. A. En quoi avez-vous observé, ou avez-vous eu connaissance d'impacts de ces situations de crise sur le droit de réunion et d'autres droits humains pertinents ?

B. Quels types de mesures prises en réponse à ces situations avez-vous observé, ou de quelles mesures avez-vous eu connaissance, qui pourraient impacter le droit de réunion ou d'autres droits humains ?

C. En quoi avez-vous observé ou avez-vous eu connaissance de violations du droit de réunion pacifique et d'autres droits humains pertinents dans ce contexte, ou imaginez-vous qu'il ait été potentiellement violé ?

D. Avez-vous observé de bonnes ou prometteuses pratiques qu'il serait possible d'implémenter pour aider à s'assurer que le droit de réunion pacifique, entre autres droits humains pertinents, soit respecté, protégé et/ou satisfait dans un tel contexte de crise?

Crises économiques

7. A. En quoi avez-vous observé, ou avez-vous eu connaissance d'impacts de ces situations de crise sur le droit de réunion et d'autres droits humains pertinents ?

B. Quels types de mesures prises en réponse à ces situations avez-vous observé, ou de quelles mesures avez-vous eu connaissance, qui pourraient impacter le droit de réunion ou d'autres droits humains ?

C. En quoi avez-vous observé ou avez-vous eu connaissance de violations du droit de réunion pacifique et d'autres droits humains pertinents dans ce contexte, ou imaginez-vous qu'il ait été potentiellement violé ?

D. Avez-vous observé de bonnes ou prometteuses pratiques qu'il serait possible d'implémenter pour aider à s'assurer que le droit de réunion pacifique, entre autres droits humains pertinents, soit respecté, protégé et/ou satisfait dans un tel contexte de crise ?

Crises politiques et sociales, e.g. en lien avec des contestations politiques majeures, coup d'état

8. A. En quoi avez-vous observé, ou avez-vous eu connaissance d'impacts de ces situations de crise sur le droit de réunion et d'autres droits humains pertinents ?

B. Quels types de mesures prises en réponse à ces situations avez-vous observé, ou de quelles mesures avez-vous eu connaissance, qui pourraient impacter le droit de réunion ou d'autres droits humains ?

C. En quoi avez-vous observé ou avez-vous eu connaissance de violations du droit de réunion pacifique et d'autres droits humains pertinents dans ce contexte, ou imaginez-vous qu'il ait été potentiellement violé ?

D. Avez-vous observé de bonnes ou prometteuses pratiques qu'il serait possible d'implémenter pour aider à s'assurer que le droit de réunion pacifique, entre autres droits humains pertinents, soit respecté, protégé et/ou satisfait dans un tel contexte de crise ?

Crises de pauvreté et d'inégalités

9. A. En quoi avez-vous observé, ou avez-vous eu connaissance d'impacts de ces situations de crise sur le droit de réunion et d'autres droits humains pertinents ?

B. Quels types de mesures prises en réponse à ces situations avez-vous observé, ou de quelles mesures avez-vous eu connaissance, qui pourraient impacter t le droit de réunion ou d'autres droits humains ?

C. En quoi avez-vous observé ou avez-vous eu connaissance de violations du droit de réunion pacifique et d'autres droits humains pertinents dans ce contexte, ou imaginez-vous qu'il ait été potentiellement violé ?

D. Avez-vous observé de bonnes ou prometteuses pratiques qu'il serait possible d'implémenter pour aider à s'assurer que le droit de réunion pacifique, entre autres droits humains pertinents, soit respecté, protégé et/ou satisfait dans un tel contexte de crise ?

Crises de discriminations systémiques à l'encontre de groupes en particulier

10. A. En quoi avez-vous observé, ou avez-vous eu connaissance d'impacts de ces situations de crise sur le droit de réunion et d'autres droits humains pertinents ?

B. Quels types de mesures prises en réponse à ces situations avez-vous observé, ou de quelles mesures avez-vous eu connaissance, qui pourraient impacter le droit de réunion ou d'autres droits humains ?

C. En quoi avez-vous observé ou avez-vous eu connaissance de violations du droit de réunion pacifique et d'autres droits humains pertinents dans ce contexte, ou imaginez-vous qu'il ait été potentiellement violé ?

D. Avez-vous observé de bonnes ou prometteuses pratiques qu'il serait possible d'implémenter pour aider à s'assurer que le droit de réunion pacifique, entre autres droits humains pertinents, soit respecté, protégé et/ou satisfait dans un tel contexte de crise ?

Questions finales

11. Y a-t-il d'autres types de crises non examinées ci-dessus que vous jugez important de traiter ? Dans l'affirmative, veuillez également fournir des réponses aux questions ci-dessus relatives aux catégories supplémentaires de crise proposées.

12. De manière générale, existe-t-il d'autres restrictions au droit de réunion pacifique ou autres droits humains pertinents dans les situations de crise, ou souhaitez-vous prendre ou renforcer d'autres mesures positives non-mentionnées ci-dessus ?

13. Y a-t-il d'autres questions sur lesquelles vous souhaiteriez attirer l'attention du Rapporteur spécial ?